

Communiqué de presse



## **Ferrailles et métaux : Paprec acquiert l'entreprise familiale Menut et vise le million de tonnes de ferrailles recyclées**

*Paprec enrichit sa division spécialisée Paprec Métal avec l'arrivée de l'entreprise familiale Menut, spécialisée dans le recyclage des ferrailles et métaux. Menut gère six sites spécialisés dans le Centre-Val-de-Loire et en Nouvelle-Aquitaine. La division Métal du leader français du recyclage complète ainsi son maillage territorial avec des agences spécialisées et élargit son offre industrielle pour devenir numéro trois du secteur et viser le million de tonnes.*

*Paris, le 31 août 2022,*

Leader incontesté du recyclage en France, Paprec complète l'expertise de sa division Paprec Métal, qui devient numéro trois du secteur. Le groupe annonce en effet ce jour l'acquisition de Menut, une entreprise familiale spécialisée dans le recyclage des ferrailles et métaux.

Menut est une société créée en 1886 et toujours dirigée par la famille fondatrice. Il s'agit d'une acquisition importante dans le secteur. Le groupe gère six sites spécialisés dans le Centre Val-de-Loire et en Nouvelle-Aquitaine. Les 80 collaborateurs et collaboratrices de cette entreprise familiale sont des experts et maîtrisent des agences industrielles bien dotées en outils spécialisés – comme des cisailles sur l'ensemble des sites et un broyeur sur son agence de Tours qui affiche l'une des meilleures performances de recyclage du secteur.

Avec l'arrivée, en début d'été, d'une autre entreprise familiale implantée en Ile-de-France, la division Métal de Paprec atteint un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros et gère 800 000 tonnes de ferrailles. Elle regroupe 400 collaborateurs.

*« Nous sommes très heureux que les salariés de nos six sites rejoignent le groupe Paprec. Nos deux entreprises familiales partagent les mêmes valeurs d'humanisme, de respect et d'estime pour nos équipes, d'excellence au travail et d'écoute du client. Les nombreuses et surtout enthousiasmantes synergies à venir permettront à nos deux groupes de poursuivre leur développement et d'amplifier la force de frappe de Paprec », souligne Jean Menut, Pdg de l'entreprise familiale.*

### **Proposer des offres complètes et sur-mesure**

*« Avec désormais 16 agences spécialisées et de nombreux relais dédiés sur nos 300 sites français, nous pouvons proposer à nos clients une large couverture du territoire », se réjouit Mathieu Petithuguenin, directeur général de Paprec, président de Paprec Métal. « Surtout, les outils nous permettent désormais de gérer le tri et le recyclage de l'ensemble des déchets et de nous positionner sur la filière Véhicules Hors d'Usage (VHU). ».*

*« Notre groupe est désormais un acteur incontournable de ce secteur. Notre division Paprec Métal va continuer de croître avec l'ambition d'atteindre rapidement le million de tonnes. Et le groupe continuera de faire ce qui a bâti sa solide réputation : proposer à ses clients des offres sur-mesure, à la pointe de la technologie, permettant de valoriser au mieux leurs déchets et de répondre aux enjeux environnementaux de ce siècle », conclut le dirigeant.*

### **La division Paprec Métal en chiffres**

- Numéro 3 du secteur
- 16 sites en France
- 800 000 tonnes de matières vendues par an
- 300 millions d'euros de chiffre d'affaires
- 400 salariés

### ***A propos de Paprec Group :***

*Le groupe a été fondé en 1994 par Jean-Luc Petithuguenin. Leader français du recyclage, Paprec s'impose désormais comme n°2 ex aequo Français du traitement des déchets (méthanisation, compostage, gestion des installations de stockage de déchets non dangereux) et numéro trois de la valorisation énergétique.*

*Ce groupe familial est passé en 25 ans de 45 à 12500 collaborateurs et collaboratrices répartis sur plus de 300 sites dans dix pays. Le groupe gère 16 millions de tonnes et atteint 2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2022.*

*Paprec Group est connu et reconnu depuis sa création pour son engagement en faveur de la diversité, de la laïcité et de la lutte contre toutes les formes de discriminations dans l'entreprise. Jean-Luc Petithuguenin a par ailleurs été choisi deux fois pour le prix de l'Entrepreneur de l'année, par Ernst and Young et par BFM Business. La rédaction de l'Usine Nouvelle l'a élu Industriel de l'année en 2020.*

Contact presse : [agatheremoue@paprec.com](mailto:agatheremoue@paprec.com) au 06 27 47 60 69